Encourager le réemploi



© Camille Dermonne

OBJECTIFS ET ENJEUX

La promotion du réemploi fait partie des objectifs généraux que poursuit la Wallonie, conformément à la hiérarchie des priorités établie par la directive 2008/98/CE.

Les activités de réemploi, de réparation et de réutilisation contribuent au prolongement de la durée de vie des produits et participent ainsi à la réduction des consommations de ressources et à la prévention des déchets, dans le cadre d'une économie plus circulaire.

Les pouvoirs publics ont certainement un rôle à jouer en la matière. En effet, comme dans toute structure (publique ou privée), il arrive que du matériel et des équipements de bureau encore en bon état (petites fournitures, mobilier, accessoires informatiques…) soient jetés à la poubelle ou tout simplement remisés lorsqu'ils ne sont plus utilisés. En s'inscrivant dans une démarche éco-exemplaire, l'administration communale sera amenée à se questionner sur ses pratiques internes.

Elle pourra également mener des actions éco-exemplaires auprès de ses agents (ex : installation de Givebox ou bookbox dans les locaux de l'administration communale ou autres bâtiments publics).

De même, la commune pourra être amenée à développer des partenariats avec d'autres acteurs locaux afin de mener des actions collectives sur son territoire (ex : création d'une ressourcerie, soutien à l'organisation d'un Repair Café et d'ateliers de Do It Yourself (DIY), soutien à l'organisation d'un festival consacré au réemploi, diffusion d'un annuaire des réparateurs, etc.).

Cette fiche relate quelques initiatives soutenues par les communes engagées dans l'Opération « Communes Zéro Déchet » dans le but de favoriser la réutilisation d'objets qui devraient se retrouver en fin de vie pour son détenteur mais qui trouvent une autre issue durable.

ETAPES DE MISE EN OEUVRE

Nous avons retenu 3 actions phares qui ont été menées dans le cadre de l'Opération « Communes Zéro Déchet » ou qui ont été mises en avant à cette occasion :

L'installation d'une Givebox

Plusieurs communes ont implanté des Givebox (ou donnerie) dans les bâtiments publics afin de permettre aux agents et aux citoyens de déposer des objets ou d'en retirer gratuitement, sans obligation de donner en échange (il ne s'agit pas de troc mais de don).

Le soutien à la mise en place d'un Repair Café

Pour rendre la réparation plus accessible aux particuliers, des Repair Cafés se multiplient dans l'optique de permettre à tout un chacun d'effectuer des réparations dans un cadre ouvert, convivial et sécurisé. Des bénévoles sont présents pour aider les participants à réparer les biens qu'ils ont amenés. La participation aux frais liés à la réparation est laissée à la libre appréciation du public.

Le soutien à la création d'une Ressourcerie

Une Ressourcerie® est une entreprise d'économie sociale (asbl ou coopérative à finalité sociale), membre de RESSOURCES, qui propose un service complet aux usagers depuis la collecte préservante à domicile sur rendez-vous des objets en fin de vie (y compris les encombrants ménagers) jusqu'à la vente des objets potentiellement réutilisables. Une Ressourcerie® exerce également des activités de tri, démantèlement et mises en filière de recyclage.

Plusieurs questions clés se posent généralement avant la mise en œuvre de telles actions :

1. L'installation d'une Givebox

- Quels partenaires pourront être sollicités pour installer la Givebox ? (ex. : intercommunale, membres de l'Ecoteam, service travaux) ?
- Quels sont les lieux les plus adéquats à l'installation d'une Givebox ?
- Un règlement d'utilisation doit-il être envisagé ? Qui en assurera la gestion ?
- Comment informer les utilisateurs potentiels de l'existence de la Givebox ?



© Intradel

2. Le soutien à la mise en place d'un Repair Café

- Quel type de soutien la commune est-elle en mesure d'offrir ?
- Quel est le lieu le plus adéquat à l'organisation d'un Repair Café ?
- Comment donner de la visibilité à ce projet ?

3. Le soutien à la mise en place d'une Ressourcerie

- Quel type de service la commune entend-elle proposer à la population ?
- Quel type de partenariat la commune entend-elle développer ?
- Comment donner de la visibilité à ce projet ?


© Camille Dermonne

POINTS D'ATTENTION

1. L'installation d'une Givebox

- Certaines intercommunales mettent des Givebox à la disposition de leurs communes. Renseignez-vous auprès d'elles !
- Il est préférable d'installer une Givebox dans un endroit accessible au public, fréquenté mais sécurisé. Le hall d'entrée d'une administration communale réunit généralement ces 3 critères !
- Pour éviter que des objets ne restent trop longtemps en attente d'un acquéreur et pour assurer une diversité des biens présentés, prévoyez un règlement d'utilisation qui stipule les modalités de fonctionnement de la Givebox et affichez-le à la vue de tous. La gestion d'une Givebox nécessite une certaine rigueur. Souvent elle est assurée par les membres de l'EcoTeam.

2. Le soutien à la mise en place d'un Repair Café

- Que vous soyez à l'initiative du projet ou simple partenaire, adressez-vous à l'association Repair Together qui coordonne le réseau des Repair Cafés en Belgique. Leur expérience et leur expertise sont très précieux pour penser le projet le plus en amont possible.
- Construisez le projet avec les bénévoles. Libre à eux de déterminer les jours et heures qui leur conviennent le mieux.
- Tenez compte des modalités techniques et logistiques pour choisir un lieu d'implantation suffisamment spacieux et accessible au public. Les locaux de la ressourcerie offrent généralement un espace intéressant pour y organiser les activités du Repair Café.
- Etudier les sources de financement possibles (possibilités de subvention, appels à projets) et les aspects réglementaires inhérents à la mise en place d'un tel projet (statut juridique, normes de sécurité, etc.).
- Veillez à formaliser la collaboration avec les partenaires externes afin de garantir :
 - La présence de réparateurs lors des ateliers d'autoréparation.
 - L'encadrement des activités d'autoréparation.
- Communiquez sur les activités du Repair Café via votre site Internet, la page Facebook, le magazine communal, l'affichage communal, etc.



© Camille Dermonne

3. Le soutien à la mise en place d'une Ressourcerie

- Vous pouvez envisagez deux types de Ressourcerie® selon le mode de collecte que vous souhaitez mettre en place. Dans le cas de la collecte dite « écrémante », il s'agit de récupérer la «crème» des biens proposés : ceux qui sont potentiellement réutilisables, en bon état qu'il est possible de revendre tels quel ou moyennant des petites réparations. Un tel service présente un coût moindre pour la collectivité à l'inverse d'une collecte « globale » ou « non-écrémante » qui va devoir enlever tous les biens dont le citoyen veut se défaire, qu'ils soient en bon ou mauvais état. On l'imagine aisément, les prestations d'un tel service sont dès lors plus importantes dans la mesure où les communes


© Commune d'Ottignies-Louvain-la-Neuve

ou intercommunales rémunèrent ce type de service offert aux citoyens.

- Pour étudier la faisabilité d'un projet de Ressourcerie® ou d'activité dans le secteur de la réutilisation, contactez RESSOURCES qui se chargera de coordonner la mise en œuvre d'un tel projet au cas par cas, en sollicitant les expertises locales et spécifiques au secteur d'activité.
- Communiquez sur ce service de collecte via votre site Internet, votre page Facebook, le magazine communal ou encore le calendrier de collecte.

POUR ALLER PLUS LOIN

- Guide des Ressourceries - Pour la gestion intégrée des encombrants (Ressources asbl)
 https://www.res-sources.be/sites/default/files/docs/files/Guide_Ressourcerie_2017_Impression.pdf
- Kit de démarrage et développement d'un Repair Café - Guide pratique (Repair Together asbl)
 https://www.repairtogether.be/sites/default/files/fichiers/pdf/guideutilisationstarterkit.pdf
- Manuel à l'usage des initiatives citoyennes dans des contextes divers (RCR asbl)
 http://www.asblrcr.be/sites/default/files/MANUEL_RCR_Initiatives_ContextesDivers.pdf